

CSA R DGA du 04 juin 2024

En introduction à ce CSA de Réseau, le Délégué s'est dit très satisfait de voir la DGA accentuer sa mutation vers plus de réactivité, plus de performance, plus d'ouverture sur l'extérieur.

Il félicite tous les personnels qui se sont impliqués pour mener à bien les essais majeurs que la conduite des programmes impose. Ceci est visible à l'intérieur de notre pays mais aussi à l'étranger.

Le délégué se dit aussi très satisfait de l'arrangement trouvé entre la direction et les représentants du personnel du site du Levant qui a permis la poursuite et la réalisation des essais en attendant les arbitrages attendus fin juin au sujet de la revalorisation de la prime d'insularité.

Le délégué salue l'efficacité du tour de France de son adjoint pour la communication autour du plan Impulsion DGA et souligne l'importance des sujets concernant la montée en puissance de l'IA et la filière Cyber.

Enfin le délégué met en lumière le dialogue social nourri autour de l'application de la nouvelle convention collective de la métallurgie ce qui a permis d'étudier les recours des personnels permettant ainsi le reclassement de 110 TCT en ICT.

Suite aux lectures des déclarations liminaires, le délégué dit ne pas très bien comprendre les propos de la **CGT** au sujet de la base industrielle et technologique de Défense (BITD).

Pour rappel, la **CGT** maintient que les actions de la DGA en faveur des entreprises de la BITD doivent prioriser le maintien de la souveraineté de notre pays et le soutien aux Forces et non une assistance technico-économique pour soutenir ici, l'export à tout crin ou là, le format "économie de guerre".

Point d'information sur les suites données aux actions issues de précédents CSA (ou CTR) : Une action de 2020 pour DGA EM site Gironde est toujours en cours sur des problèmes de ventilation de locaux !!! D'autres questions sur la politique environnementale de la DGA sont en cours de traitement, création d'un GT-RH (point à l'ordre du jour), ...

Point de situation sur le déploiement du projet IMPULSION : les textes et instructions sont parus. Une page TOTEM dédiée a été créée pour expliquer cette transformation. Pour les services concernés, la CLT s'est tenue le 9 avril et les AMR sont en cours de création. Pour le soutien informatique, pas de grosses perturbations à prévoir. Les mises à jour se feront au fil de l'eau. Casernement : les mouvements devraient commencer à l'été.

Sujet Filière Cyber: La DGA explique que les 586 agents recensés dans la filière vont se voir proposer un changement de statut pour intégrer le corps des ASC régi par la loi 84-16. Ils disposeront d'un droit d'option, leur ancienneté sera reprise dans le nouveau corps et l'expérience professionnelle sera prise en compte dans leur future rémunération.

Les agents seront informés individuellement début juillet 2024 et la mise en place officielle est envisagée pour novembre 2024. Tout ceci sans avoir de compléments d'informations sur les LDG qui s'appliqueront à ce statut particulier ! La DGA contraint, de fait, les agents concernés à se prononcer rapidement sans grande garantie sur les détails de gestion dans le statut d'accueil.

La **CGT** a questionné sur les augmentations des effectifs des agents du CPP-RH de Bruz qui vont avoir la charge de gérer tous les agents de la filière Cyber quelle que soit leur affectation. 3 agents seront recrutés au CPP et 3 agents au CMG de Rennes seront en charge des ASC Cyber.

Sujet NCCNM : La DGA présente le bilan des recours des agents. Sur 244 recours traités en commission spéciale, d'où étaient exclus les syndicats, la DRH DGA a retenu 75 avis favorables à la modification du placement dans la grille de classification des postes.

La **CGT** a rappelé que bon nombre d'agents n'a pas reçu de réponse leur dépôt de recours. La DGA s'étonne de cela et signale qu'elle vérifiera ces cas particuliers.

Vote sur le point 5-1 : Arrêté relatif à l'engagement de servir des contractuels : abstention de la **CGT**.

Plan de recrutement : la DGA se dit très satisfaite d'avoir mené à bien tous les recrutements sur les droits 2023 et ne s'inquiète pas des 94 démissions de personnels DGA de tous statuts de janvier à avril 2024.

Au sujet des restructurations qui touchent quelques services de la DGA, les Antennes Mobilité Reclassement vont être organisées pour les agents concernés. La DRH DGA annonce que les dispositifs des indemnités de départs volontaires IDV et les dispositifs de rupture conventionnelle vont être déployés (réunion de la DRH-MD en juillet).

Note **CGT** après réunion: force est de constater que la DGA exploite le budget alloué aux ruptures conventionnelles prioritairement pour les agents restructurés alors que c'est à l'IDV de couvrir le principe du changement de vie professionnelles imposé par des modifications ou des suppressions de postes.

Création du GT Ressources Humaines adossé au CSA de Réseau de la DGA : avis favorable à l'unanimité.

Présentation de la transformation de DGA ITE en DGA IS

Création du campus OSINT sur deux sites. Création de postes en IDF avec 3 postes et à Angoulême avec 4 postes (cible à 2026).

Présentation de l'organisation de l'Agence du Numérique de Défense : modification de l'organigramme de cette agence : passage à 10 segments de management. Une vingtaine de postes impactés mais stabilité des antennes de Balard, Kremlin-Bicêtre et Bruz.

Agence Ministérielle de l'Intelligence Artificielle de Défense AMIAD : La création de l'agence va impliquer l'affectation d'environ 50 agents de la DGA en 2024 et à terme, l'agence comprendra environ 300 personnes à l'horizon 2026.

JO JOP : La DGA a présenté aux représentants du personnel la note d'organisation et le plan de conduite des activités pour les personnels affectés en Ile de France.

La **CGT** a questionné la DGA sur l'urgence de communiquer avec les agents sur leurs droits au télétravail jusqu'à 5 jours par semaine et/ou leurs obligations de présence durant la période des jeux olympiques de Paris.

Etant inscrit que la note concerne Balard et Arcueil, la **CGT** a rappelé que plusieurs épreuves sportives allait concerner le très proche voisinage du site de Saclay empêchant l'accès au site de DGA EP (épreuves de courses sur route par exemple). Ce cas particulier méritant un débat avec la direction locale de l'emprise.

Semaine de 4 jours : La DGA a acté le principe d'une expérimentation de la semaine de travail de 4 jours pour des services qui ne sont déjà assujettis à des règlements locaux d'horaires particuliers. L'expérimentation concernera le SAND (environ 30 agents) et une Sous-direction RH (SDGR) basée à Arcueil qui a en charge la gestion des personnels militaires (une trentaine d'agents aussi).

La réunion s'est terminée vers 12h45.



CSA R DGA du 04 JUIN 2024

Monsieur le Délégué, Mesdames, Messieurs,

Le Comité Social d'Administration de réseau de la DGA se tient aujourd'hui dans un contexte international sous très haute tension.

A la suite des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'OTAN, la France et l'Allemagne ont annoncé l'autorisation de l'usage des équipements fournis à Kiev pour cibler des points hors de la frontière ukrainienne sur le territoire russe.

C'est un nouveau pas d'une fuite en avant guerrière.

Au Proche Orient, les bombardements incessants sur le territoire de la bande de Gaza, tuant par milliers la population fuyant les combats, nous rappellent que les alliés d'Israël participent à la fourniture de matériel.

La France se veut "irréprochable" en ce domaine, selon les mots du ministre des Armées en février dernier, et se limite à livrer des "composants élémentaires".

L'opacité en ce domaine est totale.

De nombreuses voix se font entendre à ce sujet pour exiger un cessez-le-feu immédiat et l'arrêt des livraisons d'armes dirigées contre les populations civiles et la reconnaissance de l'état palestinien.

Dans ces deux conflits, aux portes de l'Europe, la Paix doit être la priorité. Pour le peuple ukrainien face à l'envahisseur et pour le peuple palestinien face au colonialiste.

Pour la **CGT**, la France doit se positionner en économie de Paix et non en économie de guerre. Pourtant, on en est loin quand on voit le pont d'or qui est construit en faveur des entreprises de la BITD.

Une Loi de Programmation Militaire d'un montant budgétaire astronomique très majoritairement dédié au développement et à la fourniture de matériels.

Et que dire de la volonté de certains parlementaires de détourner l'usage de l'épargne des français déposée sur le livret A pour financer les entreprises de la BITD ?

Alors que les grands groupes de l'industrie de Défense se gavent déjà d'argent public, en en reversant une grande partie en dividendes à leurs actionnaires, leur insatiable soif de cash cible maintenant l'épargne des français qui est censée servir à financer des projets dans l'économie sociale et solidaire.

La DGA aussi s'est mise au diapason de la logique de soutien à la BITD, à part entière, en poursuivant l'accompagnement économique des entreprises initié pendant la crise COVID en 2020. Initié pour détecter et palier une certaine fragilité liée au contexte de la pandémie, cette mission, demandée aux agents du SQ, devrait être à la charge du Ministère des Finances et de l'Industrie. Là aussi, les choix stratégiques de l'état sont dictés à la DGA, pour un service dont les missions s'éloignent de son cœur de métier : l'assurance qualité des prestations et fournitures des industriels aux forces.

C'est pour ces raisons que la **CGT** vous demande de mettre à l'ordre du jour d'un prochain CSA-R un point d'information sur les livraisons d'armes à l'étranger.

La DGA aussi s'est mise au diapason de la logique de soutien à la BITD, à part entière, en poursuivant l'accompagnement économique des entreprises initié pendant la crise COVID en 2020. Initié pour détecter et palier une certaine fragilité liée au contexte de la pandémie, cette mission, demandée aux agents du SQ, devrait être à la charge du Ministère des Finances et de l'Industrie. Là aussi, les choix stratégiques de l'état sont dictés à la DGA, pour un service dont les missions s'éloignent de son cœur de métier : l'assurance qualité des prestations et fournitures des industriels aux forces.

C'est pour ces raisons que la **CGT** vous demande de mettre à l'ordre du jour d'un prochain CSA-R un point d'information sur les livraisons d'armes à l'étranger.

La LPM record 2024-2030, qui se veut ambitieuse en tous points, ne prévoit pas de mesures pour les personnels.

Les grands défis à relever qui y sont inscrits ne sont pas accompagnés des justes conditions pour y parvenir.

La **CGT** l'a déjà exprimé.

Au sein de la DGA, comme ailleurs dans notre ministère, la politique des recrutements n'est pas détaillée autrement que par des promesses. Comment attirer et conserver les talents ?

Nous, Organisations Syndicales, sommes invitées à discuter de l'attractivité. Nous espérons pouvoir aller plus loin que de constater les dizaines de démissions de nos personnels depuis le début de l'année 2024.

Quelle considération notre ministère et celui de la fonction publique ont-ils des personnels quand leurs représentants dénoncent le gel des salaires subit par les Ouvriers de l'Etat, les fonctionnaires et les agents contractuels ?

Que dire du niveau de traitement des agents contractuels quand, dans le secteur privé et pour les mêmes postes, ceux-ci seraient payés parfois plus du double ? Que dire de l'application de la nouvelle convention collective de la métallurgie et de la définition des grilles salariales par la DGA pour ces personnels ? Et que dire de l'application du régime des indemnités de sujétions particulières, de leur revalorisation, voire de leur création quand cela fait plus de deux ans que l'on en parle ?

C'est bien sur l'aspect salarial que réside le point principal de l'attractivité.

Concernant la prime d'insularité de l'île du Levant, la **CGT** regrette qu'il ait fallu un conflit largement suivi pour que les légitimes revendications des personnels soient enfin entendues. La CGT vous demande Monsieur le Délégué que la revalorisation soit à la hauteur de ce qui a été demandé par les personnels.

Par ailleurs, quelle considération porte le ministre de la Fonction Publique sur ses agents quand celui-ci pose les axes de la future réforme de la Fonction Publique ?

Ce n'est pas non plus en facilitant les licenciements que nous arriverons à fidéliser et à attirer !

La DGA clame qu'IMPULSION représente un nouvel élan, une dynamique majeure pour notre avenir dans la conduite des programmes.

La **CGT** le demande : comment comptez-vous assurer l'adéquation charge/effectifs à un haut niveau d'expertise, dans tous les domaines techniques où la DGA souhaite retrouver la maîtrise d'œuvre ?

Comment assurer les investissements d'infrastructures, techniques et humains nécessaires à maintenir et développer nos capacités stratégiques dans le cadre des programmes majeurs que sont le char du futur MGCS, le SCAF, le Porte-avions nouvelle génération PANG qui sont les têtes de gondole de la multitude des programmes à mener à bien.

De plus, plusieurs domaines reprennent une importance du fait du contexte international : les obus de moyen calibre, les poudres, etc. Ces aspects vont également impacter fortement les activités de la DGA dans le domaine terrestre, mais pas que.

Comment concilier l'urgence et l'avenir avec les moyens humains et techniques que nous avons ?

Au-delà des considérations que nous venons d'évoquer, mais dont nous devons conserver à l'esprit l'importance que cela revêt, la **CGT** se félicite de la création du GT RH qui, espérons-le, permettra enfin de pouvoir traiter correctement toutes les petites tracasseries que subissent les agents au quotidien, voire de fluidifier le fonctionnement de notre institution.

Nous vous remercions de votre écoute

